

France-Marseille: Urban furniture
OJ S 194/2013 05/10/2013
Contract award notice
Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Cté urbaine MPM

Postal address: Les Docks - Atrium 10.7- 1er étage -10 place de La Joliette - BP 48014

Town: Marseille Cedex 02

Postal code: 13567

Country: France

Contact person: Direction des affaires juridiques - service des marchés

For the attention of: M. le président de la communauté urbaine ou son représentant, agissant par délégation

E-mail: marches@marseille-provence.fr

Telephone: +33 491999900

Fax: +33 491997196

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.marseille-provence.com>

Address of the buyer profile: <http://marchespublics.marseille-provence.com>

Electronic access to information: <http://marchespublics.marseille-provence.com>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://marchespublics.marseille-provence.com>

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title

Fourniture, livraison et pose de mobilier urbain sur le territoire de marseille provence métropole.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Territoire de MPM, 13000.

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)

Fourniture, livraison et pose de mobilier urbain sur le territoire de marseille provence metropole il s'agit d'un appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

Ce marché à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics, conclu avec un opérateur économique et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation ni remise en concurrence, doit être regardé comme un accord-cadre au sens de la directive 2004/18 du 31 mars 2004

Il n'est pas prévu la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires.

Délai d'urgence: non

Le marché est un marché à bons de commande.

Le marché n'est pas un marché passé pour l'achat d'énergie.

Le marché n'est pas un marché à tranches.

Le marché n'est pas une convention de prix associée à des marchés type.

Application de l'article 53.iv 2° et 3 °Du Code des marchés publics : non

Marchés réservés de l'article 15 du Code des marchés publics : non

Caractère périodique du marché et calendrier prévisionnel des prochains avis : sans objet.

II.1.5. CPV code(s)

34928400 Urban furniture, 45233293 Installation of street furniture

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. prix (cf. informations complémentaires) en %.. Weighting 60
2. valeur technique (cf. informations complémentaires) en%.. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2013-060

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

Section V: Award of contract

Contract No: 13 178

Lot title: Fourniture, livraison et pose de mobilier urbain sur le territoire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

V.1. Date of conclusion of the contract

18.9.2013

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 1

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Seri/Kangourou Signalisation Paca

Postal address: 21 rue du Sanital

Town: Châtelleraut

Postal code: 86100

Country: France

Telephone: +33 549219747

V.4. Information on value of the contract/lot

Initial estimated total value of the contract/lot:

Value: 2 814 519,40 EUR

excluding VAT

Total value of the procurement:

Value: 2 649 888 EUR

excluding VAT

If annual or monthly value:

Number of months: 12

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.2. Additional information

Critères d'attribution :

1. Valeur technique appréciée en fonction des sous critères :

A - Les conditions de fabrication des pièces soudées : (en%). Pondération : 10

B - Les moyens en matériels et en personnel pour les travaux de pose (en%). Pondération : 15.

C - Les procédés d'exécution pour les travaux de pose : (en%). Pondération : 15

2. Prix apprécié au regard du bordereau des prix unitaires (bpu) et du détail estimatif quantitatif (deq) (en%). Pondération : 60

Modalités de consultation du marché : Le marché peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole Direction des Affaires Juridiques, Service

des Marchés

Les Docks - atrium 10.7,

BP 48014, 13567 Marseille Cedex 02

Tél. : +33 491997347 - télécopieur : +33 491997196

Du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés), aux heures suivantes : de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 16:30 sur rendez- vous.

Une demande en ce sens doit être au préalable adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou par télécopieur à l'adresse indiquée ci-dessus.

Médiation :

- mission de conciliation : tribunal administratif Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'art L.211-4 code justice administrative

- pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'art 127 du code des marchés publics : préfecture de région bd Paul Peytral 13282 Marseille Cedex 20 Tel : +33 491997347

Adresse internet : <http://www.paca.pref.gouv.fr>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- un recours gracieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation.

- le recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat.

- tout concurrent évincé de la conclusion du contrat est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

A partir de la conclusion du contrat, tout concurrent évincé auquel ce recours est ouvert n'est plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (CE 16 juillet 2007 Société Tropic travaux signalisation).

Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L.551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours.

Annnonce n° 211, BOAMP 84 B du 30.4.2013.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 2.10.2013.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22-24 rue Breteuil
Town: Marseille Cedex 06
Postal code: 13281
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811387

VI.3.2. Review procedure

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

2.10.2013